



FICHE SIGNALÉTIQUE

Remplace la date du : 27-avr.-2017

Date de révision: 27-avr.-2017

Version: 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit de l'étiquette Flex Powder
Autres moyens d'identification
Code(s) CUP Non applicable
Code du produit CC21
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Solution de nettoyage de tapis
Utilisations contre-indiquées Suivez les instructions sur l'étiquette. Non recommandé pour toute autre utilisation que l'usage prévu.

Renseignements sur le distributeur

| | |
|--|--|
| Adresse du fournisseur Bridgepoint Systems 4282 South 590 West Salt Lake City, UT 84123 USA | Adresse du fabricant Bridgewater 4282 South 590 West Salt Lake City, UT 84123 USA |
|--|--|

Numéros de téléphone d'urgence

Téléphone de l'entreprise 1-800-658-5314
Téléphone d'urgence de l'entreprise United States: 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)
International: 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)
Numéro de téléphone en cas d'urgence Poison Control 1-800-222-1222 (24 hour)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

| | |
|--|-------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 1 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 1 |
| Sensibilisation cutanée | Catégorie 1 |

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Danger

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
Peut provoquer une allergie cutanée



Aspect poudre

État physique Solide

Odeur Orange

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptif dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Dangers non classés ailleurs (DNCA)**Autres informations****• PEUT ÊTRE NOCIF PAR INGESTION**

Dangers généraux

Tenir hors de portée des enfants

S'il vous plaît voir Section 11. Renseignements toxicologiques pour plus d'informations

2.568 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | Secret commercial |
|------------------------------|------------|------------|-------------------|
| Carbonate de sodium | 497-19-8 | 10 - 30 | * |
| Métasilicate de disodium | 6834-92-0 | 10 - 30 | * |
| ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED | 68439-46-3 | 5 - 10 | * |
| D-Limonène | 5989-27-5 | 1 - 5 | * |

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS**Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition****Conseils généraux**

Une consultation médicale immédiate est requise.

| | |
|--|---|
| Contact avec les yeux | Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. |
| Contact avec la peau | Une consultation médicale immédiate est requise. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. |
| Inhalation | Amener la victime à l'air libre. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. |
| Ingestion | Une consultation médicale immédiate est requise. NE PAS faire vomir. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. |
| Protection pour les secouristes | Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. |

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes principaux Aucun renseignement disponible.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Notes au médecin Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée. Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Produits de combustion dangereux Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles | Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. |
| Autres informations | Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. |
| Conseils pour les intervenants d'urgence | Équipement de protection individuelle, voir la section 8. |

Précautions environnementales

| | |
|--------------------------------------|--|
| Précautions environnementales | Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. |
|--------------------------------------|--|

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

| | |
|--------------------------------|--|
| Méthodes de confinement | Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. |
| Méthodes de nettoyage | Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Utiliser un équipement de protection personnelle. Recouvrir le déversement en poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion et garder la poudre sèche. Éviter la formation de poussière. Endiguer. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. |

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

| | |
|--|---|
| Conseils sur la manutention sécuritaire | Porter un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou fournir une ventilation par aspiration adaptée sur les équipements. |
|--|---|

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|--|---|
| Mesures techniques/conditions d'entreposage | Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. |
| Matériel d'emballage | Garder le produit dans le produit d'emballage est initialement vendu en. |
| Produits incompatibles | Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants. |

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

| | |
|--|---|
| Directives relatives à l'exposition | Ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particulières à une région. |
|--|---|

Contrôles techniques appropriés

| | |
|---------------------------|--|
| Mesures techniques | Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation. |
|---------------------------|--|

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Pour protéger l'environnement, enlever et laver tout équipement protecteur contaminé avant la réutilisation. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

| | | | |
|----------------------|--------|-----------------------|--------------------------------|
| État physique | Solide | Odeur | Orange |
| Aspect | poudre | Seuil olfactif | Aucun renseignement disponible |
| Couleur | orange | | |

| <u>Propriété</u> | <u>VALEURS</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|---|--------------------------------|----------------------------|
| pH | 12.0 | (as 1% solution) |
| Point de fusion | Aucun renseignement disponible | |
| Point/intervalle d'ébullition | Aucun renseignement disponible | |
| Point d'éclair | Aucun renseignement disponible | |
| taux d'évaporation | Aucun renseignement disponible | |
| inflammabilité (solide, gaz) | Aucun renseignement disponible | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité | Aucun renseignement disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucun renseignement disponible | |
| Pression de vapeur | 2.5 | |
| Densité de vapeur | 4.7 | |
| Densité | 0.814 | |
| Solubilité dans l'eau | Soluble dans l'eau | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucun renseignement disponible | |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | Aucun renseignement disponible | |
| Température d'auto-inflammation | Aucun renseignement disponible | |
| Température de décomposition | Aucun renseignement disponible | |
| Viscosité, cinématique | Aucun renseignement disponible | 200 cps |
| Viscosité, dynamique | Aucun renseignement disponible | |
| Propriétés explosives | Aucun renseignement disponible | |
| Propriétés comburantes | Aucun renseignement disponible | |

Autres informations

| | |
|---|--------------------------------|
| Point de ramollissement | Aucun renseignement disponible |
| Masse moléculaire | Aucun renseignement disponible |
| Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) | Aucun renseignement disponible |
| Densité | 8.232 |
| Masse volumique apparente | 43.6 lb/ft ³ |

| Nom chimique | ACGIH | IARC | NTP | OSHA |
|-------------------------|-------|---------|-----|------|
| D-Limonène 5989-27-5 | - | Group 3 | - | X |

OSHA (Occupational Safety and Health Administration of the US Department of Labor)

X - Present

IARC: (International Agency for Research on Cancer)

Group 3 - Not Classifiable as to Carcinogenicity in Humans

| | |
|---------------------------------------|--|
| Toxicité pour la reproduction | Aucun renseignement disponible. |
| Toxicité pour le développement | Aucun renseignement disponible. |
| STOT - exposition unique | Aucun renseignement disponible. |
| STOT - exposition répétée | Aucun renseignement disponible. |
| Toxicité chronique | Une exposition chronique à des vapeurs/gaz corrosifs peut entraîner une érosion des dents suivie d'une nécrose de la mâchoire. Les irritations bronchiques avec toux chronique et crises de pneumonie fréquentes sont communes. Des troubles gastro-intestinaux peuvent également survenir. Éviter une exposition répétée. Possibilité d'effets irréversibles. |
| Danger par aspiration | Aucun renseignement disponible. |

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

| | |
|--|--|
| Toxicité aiguë inconnue | 2.568 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue |
| Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH . | |
| ETAmél (orale) | 3282 mg/kg |
| ETAmél (cutané) | 5159 mg/kg |

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

écotoxicité

57.5414 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

| Nom chimique | Toxicité pour les algues | Toxique pour les poissons | Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques |
|---------------------------------------|--------------------------------|--|---|
| Carbonate de sodium 497-19-8 | 242: 120 h Nitzschia mg/L EC50 | 300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 310 - 1220: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static | 265: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 |
| Métasilicate de disodium 6834-92-0 | | 210: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 semi-static 210: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 | 216: 96 h Daphnia magna mg/L EC50 |
| D-Limonène 5989-27-5 | | 0.619 - 0.796: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 35: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 | |

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Méthodes d'élimination L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|--------------------|----------------|
| <u>DOT</u> | NON RÉGLEMENTÉ |
| <u>IMDG</u> | NON RÉGLEMENTÉ |
| <u>IATA</u> | NON RÉGLEMENTÉ |

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

| | |
|----------------|----------------------|
| TSCA | Est conforme à (aux) |
| LIS/LES | Est conforme à (aux) |

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

| | |
|--|-----|
| Danger aigu pour la santé | Oui |
| Danger chronique pour la santé | Oui |
| Risque d'incendie | Non |
| Danger de libération soudaine de pression | Non |
| Danger de réaction | Non |

Loi sur la protection de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie |
|--------------|------------|---------------|--------------|
| Aucun | | | |

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

| | | | | |
|--------------------|------------------------|------------------|-------------------|---|
| <u>NFPA</u> | risque pour la santé 2 | inflammabilité 0 | Instabilité 0 | Propriétés physiques et chimiques - PROTECTION INDIVIDUELLE X |
| <u>HMIS</u> | risque pour la santé 2 | inflammabilité 0 | danger physique 0 | |

Préparée par Bridgewater
Environmental Health & Safety
Date de révision 27-avr.-2017

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Le (M) SDS est destiné à fournir un bref résumé de nos connaissances et des directives concernant l'utilisation de ce matériau . Les informations contenues ont été compilés à partir de sources considérées par Bridgewater LLC pour être fiables et sont exacts au meilleur de la connaissance de la Société . Il ne est pas censé être un document exhaustif sur les réglementations à travers le monde de la communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi . Chaque utilisateur de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour éviter l'exposition des employés , des dégâts matériels ou rejet dans l'environnement . Bridgewater LLC ne assume aucune responsabilité pour les blessures infligées au destinataire de tierces personnes , ou pour tout dommage à la propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Fin de la fiche signalétique